

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



*ARCHÉOLOGIE*

*HISTOIRE*

*GÉOGRAPHIE*

*PATRIMOINE*

N° 98 - 2003 - Fasc. 4 / 6 euro

## SOMMAIRE

N° 98, 2003, 4

Pierre CAVARD - L'affaire de l'archevêché de Vienne sous Napoléon III .....	3
Pierre DOMEYNE - Des élégies sur la peste... à Michel Servet. A la découverte d'un ouvrage imprimé à Vienne en 1541 ....	15
FRANÇOIS RENAUD - Primatum primas - Primat des primats - Archevêché de Vienne .....	28
Les prochains rendez-vous .....	30
Bulletin d'abonnement et d'adhésion .....	32

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

### REVUE TRIMESTRIELLE

publié pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts de l'association).

**Pour 2004** : montant de l'abonnement au bulletin

Abonnement annuel normal .....	<b>25 €</b>
Retraités et étudiants .....	<b>22 €</b>
Abonnement de soutien .....	<b>30 €</b>
Prix de vente au numéro .....	<b>6 €</b>

**Avis important** : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Montant de l'adhésion à la Société .....	<b>5 €</b>
--	------------

### **Correspondance, abonnement et adhésion :**

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social : 3-5, Rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Consultation ou renseignements au 04 74 53 39 29

# **BULLETIN**

**DE LA SOCIÉTÉ**

**DES**

# **AMIS DE VIENNE**

**N° 98 - 2003 - Fasc. 4**



*La cathédrale avant les restaurations de 1920.  
(Coll. Amis de Vienne)*

Pierre Cavard

## L'affaire de l'archevêché de Vienne sous Napoléon III

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la physionomie monumentale de Vienne s'est singulièrement transformée : l'ancienne cité épiscopale, pleine de couvents et d'églises, est devenue une ville industrielle où les cheminées d'usines l'emportent de beaucoup sur les clochers et il faut une perspicacité d'archéologue pour découvrir, dans certains immeubles d'apparence moderne, les vestiges de maints édifices religieux d'autrefois. Elle a conservé néanmoins l'essentiel : sa métropole, ses deux abbayes et, encore prises dans la maçonnerie qui les englobe, les colonnes de son temple romain. Ces pierres vénérables, qui disent son glorieux passé, lui font une parure que de plus grandes villes lui envient : c'est là qu'est son attrait, son charme, pour les curieux d'histoire. Elle-même en est fière, elle n'a rien renié de ses souvenirs : en ce moment, elle embellit la façade de son Hôtel de Ville, et tandis que le ciseau de Michel Charreton dégage les pièces de son blason traditionnel, ses édiles rêvent de sa double devise qui avait tant exalté, il y a juste trois siècles, l'orgueil ingénu de ses marchands. Et ils doivent éprouver quelque amertume en comparant ces titres magnifiques à la réalité présente.

Sans doute, Vienne n'est pas comme certaines cités qui furent célèbres aussi au Moyen-Age mais qui sont aujourd'hui endormies à l'ombre de leurs vieilles églises. La vie ne l'a pas abandonnée. Active et laborieuse, placée au bord du Rhône et sur une grande voie commerciale, elle s'ingénie à maintenir son rang et à suivre de près, pour s'y adapter à mesure, les progrès de l'économie nationale. Pourtant, sur la carte administrative, elle n'est qu'un simple chef-lieu d'arrondissement ; ce nom seul implique déjà pour elle une déchéance, mais voici que sur ce point même elle va subir une nouvelle diminution. Par décret présidentiel du 24 mars 1852, quatre communes de son ressort : Villeurbanne, Vaux-en-Velin, Bron et Vénissieux, sont réunies au département du Rhône et forment le canton de la Guillotière. L'attraction de Lyon a été la plus forte et, cette fois, Vienne, moins heureuse que sous Louis-Philippe, n'a pu empêcher ce morcellement de son territoire. Car il y

a longtemps qu'elle en était menacée. Le projet d'annexion avait pris corps en 1833, et ses partisans invoquaient à cette époque un motif plutôt inattendu : la difficulté qu'éprouvait le gouvernement militaire de Lyon à assurer l'ordre public, en cas de troubles, si les émeutiers cherchaient asile dans les communes de la banlieue qui faisaient partie du département de l'Isère. Contre cette prétention le conseil municipal de Vienne avait protesté à plusieurs reprises, faisant valoir notamment que l'importance politique de la ville avait été assez réduite par la Révolution pour qu'on ne lui infligeât pas une perte aussi sensible. Et il avait prié - par lettres du 6 mars 1835 et du 22 février 1836 - M. de l'érrebase et M. Lombard, députés, de défendre sa cause devant le conseil des ministres. Grâce à ces interventions, le péril avait été conjuré.

Maintenant la chose est faite et la municipalité estime qu'elle a droit à une compensation ; on dit même : une indemnité, parce qu'en effet c'est une question de justice. Or, il se trouve que Vienne, jadis, a été victime d'une spoliation bien plus grave, le jour où son archevêché a été rayé de la liste des sièges épiscopaux de la France nouvelle. C'est de ce côté-là que pourrait venir la réparation; Depuis quelque temps l'idée était dans l'air et le polygraphe bourguignon Joseph Bard, fervent admirateur des antiquités viennoises, en avait recueilli l'écho dans l'un de ses voyages : "L'idée de réveiller à Vienne la dignité archiépiscopale de faire revivre sur son siège le *Primas Primatum Galliarum* a, dit-on, germé dans un noble élan de patriotisme et de gloire. Rien ne serait plus désirable et plus beau que sa réalisation ; mais rien peut-être n'est moins probable. Tout, il est vrai, serait bientôt prêt pour recevoir le pontife. L'ancien petit hôtel de Miremont, augmenté d'avant-corps et radicalement restauré, formerait naturellement le palais de l'archevêque. Lui restituer son pontife, ce serait rendre à la ville de Vienne un de ses plus riches diadèmes. Et l'opinion publique serait on ne peut plus favorable à cette mesure, éminemment praticable" <sup>1</sup>.

A trois semaines de là, une visite épiscopale donnait à ce désir encore vague un contour plus net. Mgr Chatroussc, évêque de Valence et ancien curé de St-Maurice où il avait reçu l'onction du sacre, était à Vienne. Le vieil évêque de Grenoble, Mgr Philibert de Bruillard, lui avait demandé de le remplacer dans sa tournée pastorale, et il venait administrer aux enfants des paroisses le sacrement de confirmation. En annonçant à ses lecteurs l'arrivée du prélat, le *Journal de Vienne* écrivait (n° du 28 mars 1852) : "Il ne reverra pas sans émotion et sans intérêt cette antique cathédrale si riche de souvenirs, aujourd'hui si tristement veuve de ses archevêques, et dont les premiers travaux de restauration ont commencé sous ses auspices. Depuis lors, ils ont pris un développement qui, sans doute, lui causera la plus grande satisfaction. Celle des Viennois serait à son comble si, par ses vœux pour l'intérêt d'une ville qui lui est toujours si chère et par son concours, il pouvait contribuer à rendre à notre église l'éclat que lui donneraient un archevêque et son clergé".

---

1 - *Moniteur Viennois*, 5 mars 1852.

Vienne souhaitait donc que son archevêque fût rétabli. Ce désir apparaît clairement dans les lignes qui précèdent, mais il ne s'avoue pas sans réserve. Il est timide et conditionnel : c'est un regret du passé plus peut-être qu'une espérance. Car on n'a pas oublié (après l'échec du Concordat de 1817) la vaine tentative de 1825 et on ne veut pas courir à une seconde déception. Du reste, si bien disposé que soit Mgr Chatrouse, aurait-il assez de crédit pour faire aboutir heureusement une négociation de cette envergure".

On avait raison de n'y pas trop compter, car les mois passèrent sans amener de changement. A la fin de l'année 1852, l'affaire en était toujours au même point, lorsque, sitôt après la proclamation de l'Empire, une correspondance parisienne apprit aux Viennois que Napoléon III songeait à modifier plusieurs circonscriptions épiscopales, tant en France qu'en Algérie. Par suite de l'importance de leur population, les villes de Laval, de St-Étienne, de Boulogne-sur-Mer et de Colmar devaient former chacune un diocèse et, sur l'autre rive de la Méditerranée, le siège d'Hippone devait être rétabli en mémoire de saint Augustin. Puisque les souvenirs de l'histoire ecclésiastique étaient pris en considération, pourquoi Vienne ne jouirait-elle pas de la même faveur ? Car enfin, si Bône, bâtie sur l'emplacement du petit évêché numide avait pour elle un nom illustre entre tous, c'était le seul ; au lieu qu'ici on pouvait produire une série ininterrompue de saints pontifes, une succession d'archevêques éminents, un pape même et un concile général.

Dès lors, l'espoir renaît, il quitte le domaine du rêve pour celui du possible, et la perspective, souvent entrevue mais qui semblait chimérique, se précise et s'éclaire. A n'en pas douter, il suffira d'appeler l'attention du gouvernement sur le vœu des citoyens de Vienne pour qu'il soit satisfait et que le régime impérial, en don de joyeux avènement, rende aux Viennois leur archevêque. Il y a là une belle cause qui n'a besoin que d'un avocat.

Pour cette œuvre pie, le chevalier Joseph Bard prête sa plume et rédige un plaidoyer que publie, en trois numéros successifs, le *Moniteur Viennois* (4, 11 et 18 février 1853). Assurément, ce n'est un modèle ni de logique ni de clarté ; écrit dans une langue indécise, il va péniblement - lent, lourd et diffus - au hasard des mots. La pensée est pauvre et, par surcroît, les termes abstraits ajoutent l'obscurité à l'indigence. Pourtant en cherchant bien, on finit par trouver une phrase où s'expriment, presque sans verbiage, les motifs allégués : "Il importe, écrit-il, de mettre le présent de la ville de Vienne en harmonie avec son passé, d'y renouer la chaîne des temps, d'acquitter solennellement la dette de l'histoire, de la religion envers elle ; d'y effacer les traces de désordre moral qu'a marquées un long interrègne archiépiscopal".

Ainsi, pour le rétablissement de l'archevêché de Vienne, deux raisons majeures sont invoquées. La première se rapporte à l'histoire ancienne : grandeur et antiquité du siège ; services rendus par ses pontifes à l'Église et à l'État, et plus encore à la ville même, identifiée à ses pasteurs pendant bien des siècles. C'est ce qu'on nomme un argument de convenance. La seconde raison se réfère à l'histoire contemporaine et ici, il n'y a qu'à citer : "La présence d'un archevêque à Vienne et de tous les établissements ecclésiastiques qui l'entourent, exercera l'influence la plus favorable au développement du

sentiment religieux et dans cette ruche de travailleurs et dans la contrée dont elle est l'expression. Qui ne sait, hélas ! avec quelle hardiesse des doctrines funestes s'étaient produites dans ces dernières années, en ce pays jadis si fidèle à la foi traditionnelle ? Oh ! certainement, si la basilique de Saint-Maurice n'eût pas été veuve de ses pompes, de son archevêque, l'esprit public aurait été plus fort pour résister aux agitations politiques et philosophiques".

Cet argument de moralité est au moins curieux et, quelle que soit sa valeur intrinsèque il a des chances de plaire à un régime neuf dont le programme affiché est la restauration de l'ordre. D'autre part, afin de rendre plus facilement réalisable le plan qu'on va proposer, on réduira les exigences au minimum. Il est bien entendu qu'on ne souhaite pas la résurrection intégrale de l'état de choses antérieur à la Révolution, car il ne faut léser aucun droit acquis. Et Vienne se contentera, pour son diocèse, de deux arrondissements : le sien et celui de la Tour-du-Pin ; et pour sa province, de trois évêchés suffragants : Grenoble, Valence et Gap. Ainsi ramené aux limites les plus modestes, ce projet ne peut rencontrer d'obstacle insurmontable. Qu'on n'objecte pas, par exemple, que ce serait partager un seul département entre deux évêques, car l'unité de siège dans le cadre départemental est loin d'être une règle absolue. Il y a des précédents : dans les Bouches-du-Rhône, en particulier, Aix et Marseille ; et même dans la Marne, Reims et Châlons. Par contre, il y a au moins six départements qui n'ont pas d'évêque, ce qui à tout prendre est encore plus extraordinaire. Enfin, en ce qui concerne le titre métropolitain, non seulement le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, qui le détient présentement, ne fera aucune difficulté de la rétrocéder à son futur collègue de Vienne, mais il a daigné faire savoir que la renaissance d'une Église aussi illustre lui paraissait à tous égards si avantageuse qu'il était prêt à la seconder de ses bons offices.

Les articles de Bard, malgré leur médiocrité, ont atteint leur but : on les a lus, on les a discutés, et du fait même de leur publication, ils ont donné une forme concrète au désir latent des Viennois. Désormais c'est à la municipalité à prendre l'affaire en main et à traduire en style administratif les aspirations populaires. Elle ne s'y dérobe pas et dès le 12 mars 1853, M. Faugier, maire de Vienne et membre du corps législatif, réunit le conseil pour qu'il en délibère.

*M. le Maire - d'après le procès-verbal de séance - expose que l'opinion publique se préoccupe vivement de la question du rétablissement d'un archevêché à Vienne : question qui touche aux plus graves intérêts moraux et matériels de notre cité ; qu'il est du devoir du conseil municipal de se rendre auprès du gouvernement l'organe d'un vœu dont la réalisation serait un acte de réparation et de justice ;*

*Qu'en effet, depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Vienne a possédé un archevêché. Cent quatorze prélats se sont succédés et ont porté avec gloire le titre de Primat des Primats des Gaules. L'Église en a inscrit plusieurs au nombre de ses saints; et, avant de devenir le chef de la chrétienté, Calixte II avait été archevêque de Vienne ;*

*Que l'importance de la ville de Vienne au point de vue religieux est encore*

*attestée par les événements qui se sont accomplis dans ses murs. Plusieurs conciles nationaux y ont tenu leurs séances ; et c'est à Vienne que s'est réuni le célèbre concile œcuménique, qui, sous le règne de Philippe-le-Bel, a supprimé l'ordre des Templiers ;*

*Que déjà en 1817, le gouvernement s'est préoccupé des droits si respectables et si anciens de notre cité. Une bulle, en date du 27 juillet 1817, rendue en exécution du concordat conclu entre la France et le Saint-Siège le 11 juin précédent, a rétabli l'archevêché de Vienne ; et un éloquent prélat, M. de Boulogne, évêque de Troyes, a été appelé à occuper le siège de M. Lefranc de Pompignan ;*

*Que cette bulle n'a pas reçu son exécution ;*

*Qu'il appartient au gouvernement impérial, jaloux de rendre à l'église de France toute sa splendeur et de donner satisfaction à tous les droits, d'accorder à la ville de Vienne une réparation qu'elle attend depuis soixante ans.*

Après l'exposé de M. Faugier, on passe aux voix et le conseil municipal, à l'unanimité, émet le vœu que l'archevêché de Vienne soit rétabli : il invite en outre M. le Maire à faire tenir cette délibération au ministre des Cultes. En attendant, les deux feuilles locales en impriment le texte, autour duquel elles brodent quelques variations. Le *Moniteur Viennois* se rend grâce du succès de son initiative et le *Journal de Vienne*, qui ne peut se décerner le même compliment, du moins ne ménage par les éloges à l'Hôte-de-Ville : toutefois, par souci d'équité et pour distribuer la louange en proportion du mérite, il ajoute : "Mais le premier qui doit recevoir le témoignage de notre gratitude est M. Guttin, curé de St-Maurice, qui depuis plusieurs années s'est voué avec le zèle le plus ardent au rétablissement dont il s'agit, qui n'a cessé de faire des démarches dans ce but et n'a épargné ni voyages ni sacrifices. L'ancien gouvernement de Paris et le Saint Père à Rome ont entendu ces réclamations faites de vive voix. Enfin, pour faire comprendre l'importance de l'archevêché de Vienne, il a fait composer par L. Collombet une histoire de l'Église de cette ville, qui a été publiée en 1847 en trois volumes in-8°. Aujourd'hui encore, ce qui est depuis longtemps l'objet des vœux hautement manifestés des habitants de cette ville occupe sa sollicitude"<sup>2</sup>.

C'est M. Guttin, en effet, qui va se charger d'aller encore une fois plaider à Paris une cause dont il était naguère à peu près l'unique défenseur et dont il se félicite, maintenant, qu'elle rallie tous les suffrages. On peut même dire, à ce propos, qu'il montre dans cette entreprise un désintéressement qui n'a d'égal que sa ténacité : car, s'il réussit, l'archevêque revenu, il n'aura plus que le second rang dans son église et il n'ignore pas qu'on lui prendra son presbytère (l'ancien hôtel Doyenné) pour en faire le palais épiscopal. Quant à supposer qu'il travaille pour lui-même et qu'il aspire à la mitre, c'est une hypothèse gratuite, à laquelle toute sa conduite oppose un démenti formel. L'ambition écartée, reste la clairvoyance : il a compris de longue date, qu'une

---

2 - Le voyage de M. Guin à Rome se place au printemps de 1847. Quelques mois plus tard, Collombet écrivait dans la préface de son ouvrage : "C'est au zèle et au dévouement du vénérable curé de Saint-Maurice, M. l'abbé Guttin, que Vienne est redevable de cette Histoire de son illustre Église".

cathédrale "appelle" un évêque ; faute de quoi elle perd son titre et ne peut que déchoir. C'est exactement ce qui est arrivé à celle de Vienne depuis cinquante ans. Si la disparition des ses pontifes ne l'avait pas privée de sa première raison d'être et de ses protecteurs naturels, comme il eût été plus facile de la restaurer, de l'entretenir, d'y ajouter de nouveaux ornements ! M. Guttin l'avait personnellement constaté en 1835, quand il était allé à Paris pour quémander, auprès des bureaux, des subsides pour St-Maurice. A l'heure actuelle, instruit par l'expérience et fort de l'appui unanime de ses concitoyens, sa parole gagnera en autorité et, sans être présomptueux, il se flatte d'emporter l'adhésion du gouvernement impérial.

En même temps que lui et pour un motif analogue, de nombreux évêques se rendent à la Cour, et les antichambres ministérielles voient se succéder les prélats qui ont leur mot à dire dans le remaniement de diocèses qui se prépare. Au milieu de ce va-et-vient épiscopal, M. Guttin ne passe pas inaperçu, témoin l'article élogieux que lui consacre dans la *Gazette de France*, M. Chatenay. Après avoir rendu hommage à son activité, le journaliste parisien concluait : "On ne sait pas le résultat des démarches persévérantes du respectable curé de Vienne ; mais on ne peut que louer son zèle à vouloir que l'ancienne basilique de Saint-Maurice et un siège métropolitain aussi vénérable par son antiquité reprennent leur ancienne et sainte splendeur, après tant d'abandon et de triste veuvage".

Pour le moment, il n'y avait qu'à prendre patience et à espérer.

Le 26 novembre 1853, le nouvel évêque de Grenoble, Mgr Ginoulhiac, fait son entrée solennelle dans la seconde ville de son diocèse et Vienne l'accueille, le fête, comme jamais ses prédécesseurs ne l'avaient été. La saison avancée et l'inclémence de la température n'ont pas permis de tendre des guirlandes à travers les rue ni d'y dresser des arcs, mais une touchante bonne volonté supplée aux verdure et aux fleurs absentes.

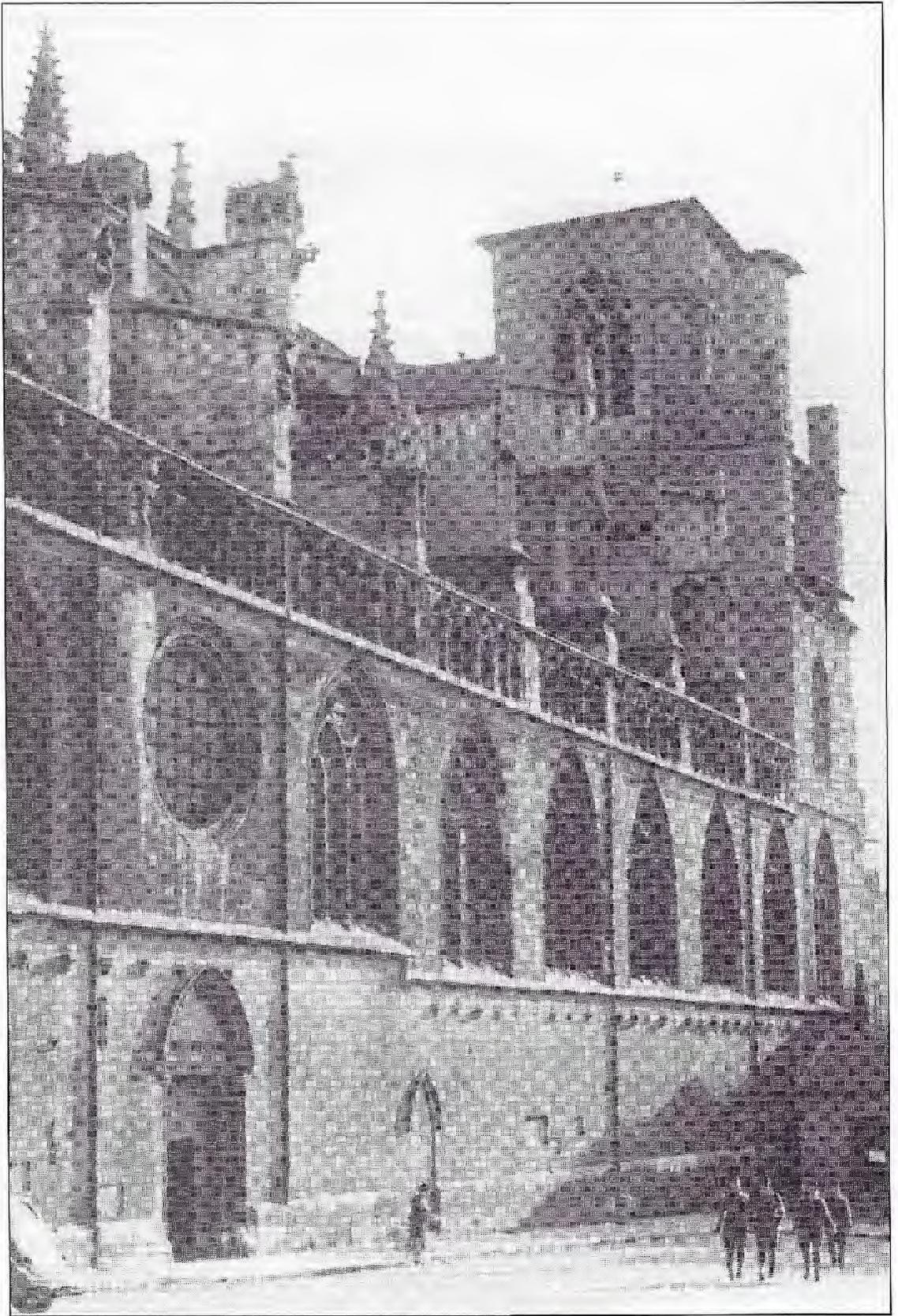
Deux pelotons du 3<sup>e</sup> régiment de dragons sont allés à sa rencontre jusqu'à Pont-Évêque : quand la voiture du prélat arrive à la hauteur de St-Martin, les cavaliers de l'escorte s'arrêtent et Mgr Ginoulhiac, revêtu des ornements pontificaux, pénètre dans l'église où il est complimenté par M. le curé Rigat. Puis il se dirige vers St-Maurice, suivant à pied la procession des quatre paroisses, au son des cloches et au rythme alerte des fanfares. Malgré un temps détestable - bourrasque de pluie mêlée de flocons de neige - une foule assez dense est massée sur les quais de la Gère et du Rhône, pour apercevoir plus tôt ce pontife encore inconnu dont on raconte partout qu'il sera avant peu l'archevêque de Vienne. Sous le porche de la cathédrale, M. Guttin le harangue ; après quoi le cortège traverse la nef et entre dans le chœur. Les prescriptions du rituel une fois accomplies, Mgr Ginoulhiac monte en chaire. Sa voix, son éloquence portent à merveille sur cet auditoire attentif, mais le passage le plus goûté de son improvisation est celui où il évoque les fastes religieux de la "Cité Sainte", où il s'associe en termes délicats au regret de ce grand passé interrompu et exprime le souhait d'une prochaine résurrection de l'Église de Vienne.

Dans la soir e, l' v que de Grenoble re oit au presbyt re de St-Maurice les autorit s civiles et militaires de la ville et, avec des  gards particuliers, M. Faugier qui s'est fait un devoir de lui pr senter tout le conseil municipal. A coup s r, ce n'est pas l  une simple visite pastorale, on dirait plut t une prise de possession. Et de fait ce c r monial rappelle par plus d'un point celui d'autrefois, de l' poque heureuse dont on escompte le retour. Mais il y a mieux et si l'on compare cette entr e de Mgr Ginoulhiac   celle de M. d'Aviau le 1<sup>er</sup> mars 1790, on est frapp  de leur air de ressemblance : dans les deux cas, c'est sinon exactement le m me itin raire du moins la m me cordialit , le m me courant instantan  de sympathie entre le pr lat et la foule et, de la part du peuple, une joie faite surtout d'esprance. A lire les impressions toutes fra ches des t moins, la similitude s'accro t encore :   leur insu, ils emploient pour peindre l' v que de Grenoble les formules m mes qui ont servi, il y a quelques soixante ans, pour le dernier archev que. On parle de "cet abandon plein de gr ce qui lui est familier" ; on souligne "son exquise urbanit " ; enfin on vante (et ici la co ncidence est parfaite) "sa simplicit   vang lique". Il semble donc que Mgr Ginoulhiac soit nominativement d sign  pour renouer la cha ne et succ der,   un demi-si cle d'intervalle   M. d'Aviau.

Comme pour confirmer le sentiment populaire et donner   cette visite un caract re tout   fait officiel, le pr fet de l'Is re s'est d rang . Pendant quatre jours il suit l' v que pas   pas : r ceptions, d ners, discours, tout le protocole de la courtoisie administrative est scrupuleusement observ  ; et   l'exemple du pr fet, toute la hi rarchie s' branle et s'empresse autour de l' v que. On les voit partout : au coll ge (encore une r miniscence) o  un  l ve r cite un compliment   Mgr Ginoulhiac,   l'h pital,   la biblioth que et m me   la prison. Les jours suivants, le circuit continue par la visite d taill e des manufactures. Mgr Ginoulhiac absorb  par des  tudes plus urgentes - c' tait un th ologien  minent - n'avait par eu le loisir de s'initier aux diverses branches de l'industrie ; mais il met   s'en instruire une application charmante et il n' chappe   personne qu'il y prend un plaisir extr me.

Le voici, avec son cort ge, dans la lointaine vall e de Leveau : soierie, draperie et constructions m caniques. Au passage, on admire les travaux du chemin de fer en cours d'ex cution et on s'enfonce dans l'obscurit  du tunnel, vers la rue St-Mamert, pour en sortir sur la place du coll ge. Le vendredi est r serv    la vall e de la G re et au faubourg de Pont- v que, et on commence par la fonderie de la Cie des Forges de la Loire et de l'Ard che : "Tous les ouvriers  taient   leur poste de travail. On s'est empress  de montrer   Monseigneur les moyens employ s dans l'usine pour la confection des pi ces colossales qui y sont fondues. Une coul e   d couvert a  t  faite en pr sence des visiteurs. Alors le contre-m tre des moulcurs a offert   l' v que un portait en fonte de N.S.P. le Pape, en disant : - Monseigneur, je souhaite que, plus tard, nous puissions faire le v tre avec le m me titre.

Le pr lat a remerci  en souriant le contre-m tre de son pr sent et de son v eu, et a continu  sa visite dans les autres parties de l'atelier, o  il a



*La cathédrale, côté nord.  
(Coll. Amis de Vienne)*

trouvé les ouvriers réunis et travaillant. Il leur a adressé de ces paroles d'encouragement et de bienveillante sollicitude qui vont droit au cœur de l'artisan et lui donnent du courage".

Un peu plus loin, ce sont les forges de MM. Frère-Jean et La Selve. "Comme dans la première fonderie qu'il venait de quitter, Monseigneur a voulu tout voir, se faire tout expliquer, et a paru émerveillé des procédés ingénieux et puissants mis en œuvre pour exécuter de gigantesques travaux. A son retour, Monseigneur est entré dans l'établissement de M. de Pierrat, adjoint au maire de Vienne. Il a écouté avec la plus sérieuse attention les explications qui lui ont été données sur le traitement des métaux précieux : l'or, l'argent et le platine, et a suivi avec une curiosité soutenue tous les opérations pratiquées dans cette usine modèle. En sortant, il a témoigné sa reconnaissance au chef et aux ouvriers et s'est retiré enchanté de tout ce qu'il venait de voir"<sup>3</sup>.

Les différents corps de métier ne l'étaient pas moins de Mgr Ginoulhiac. Dans l'après-midi du samedi, une délégation des mineurs et autres ouvriers du chemin de fer s'en vint lui présenter ses hommages. Durant l'entrevue, l'évêque de Grenoble apprit que la corporation s'appêtait à célébrer dans deux jours la Sainte Barbe, sa fête patronale et, spontanément, il promit de présider la cérémonie à St-Maurice et de dire lui-même la messe. Alors ce fut de l'enthousiasme. Et pour manifester leur gratitude à ce prince de l'Église si ami de la classe ouvrière, le soir même les travailleurs de la voie élevaient sur les hauteurs de Beaumur une grande croix épiscopale, illuminée de verres multicolores.

L'Église et le peuple se sont donné la main. Et le chevalier Bard, décidément, d'avait pas tort de prédire que le rétablissement de l'archevêché serait le gage infallible du renouveau religieux et de la paix civique.

Visiblement charmé, Mgr Gilhouniac s'attarde. Comment quitter sans regret une ville où on le reçoit si bien ? Pourtant, il faut s'en aller enfin et, dans la matinée du 8 décembre, toutes les cloches des paroisses s'émeuvent pour lui dire "au revoir". Rien de plus clair que le sens de ces voix aériennes, car la dernière parole qu'il a entendue, au moment du départ, en était d'avance l'interprétation. On lui a déclaré que Vienne était heureuse et fière de sa visite et que son vœu le plus ardent était de la voir bientôt assis sur le siège de saint Mamert et de Jean de Bernin.

Tout le monde en effet est persuadé que son absence sera brève, qu'avant peu il reviendra et que, cette fois, c'est une croix à deux branches qui brillera sur le coteau de Beaumur.

Cet état de ferveur collective et de jubilation produisit une sorte de miracle : un archéologue chevronné, tout d'un coup, se sentit devenir poète. C'est que l'évêque de Grenoble avait laissé derrière lui un sillage de lumière et que ce rayon était venu caresser et réchauffer la Vienne pontificale,

---

3 - *Moniteur Viennois*, 9 décembre 1853.

engourdie dans un trop long sommeil : pour réveiller tout à fait cette belle endormie, il accorda sa lyre.

### **Maxima sedes galliarum**

Vienne, un soleil nouveau se lève  
Au midi du siècle agité :  
Ses feux font bouillonner la sève  
Dans le cœur de l'humanité.  
Partout le passé ressuscite,  
Le présent enfante en tout lieu,  
Et l'avenir se précipite  
A flots pressés du sein de Dieu.

Des Allobroges fille aînée  
Et première sœur des Romains,  
On te vit, mère fortunée  
Pour le Christ produire des saints.  
Ces temps heureux qui sont ta gloire  
Ont fait place à de sombres jours ;  
Dans la halte de ton histoire,  
Vienne, dormiras-tu toujours ?

Vois, un Charlemagne s'apprête  
A rallumer tout splendeur ;  
Vers lui tourne ta noble tête  
Que couronnait tant de grandeur !  
Et de ton réveil l'heure sonne,  
Et Dieu sur ton front découvert  
Remet ta plus belle couronne...  
C'est la mitre de saint Mamert !

A d'autres puissances le glaive,  
Ou bien le sceptre, ou bien encore  
L'ancre qu'en vain le flot soulève,  
A toi, Vienne, la crosse d'or.  
'Tu ne fus jamais souveraine  
Pour opprimer ou pour punir :  
Sur les peuples ta main de reine  
Ne se leva que pour bénir.

Vital Berthin

Mais il s'agissait bien de poésie ! Le flegmatique César des Tuileries, que par une licence vraiment un peu forte on osait désigner sous le nom de nouveau Charlemagne, avait quelques bonnes raisons de ne pas aimer les poètes et, dans sa politique religieuse, il ne recherchait que les intérêts de son gouvernement. A ses yeux, le bien de l'Église de France n'était pas une fin en

soi et les mesures qu'il pouvait prendre en sa faveur n'avaient d'autre but que de consolider le régime impérial.

Quoi qu'il en soit, ce grand œuvre de réorganisation épiscopale, qui, selon la rumeur publique, devait s'étendre à vingt-quatre diocèses, aboutit en fin de compte à un résultat presque insignifiant. La montagne et la souris. Le seul évêché de Laval sortit, le 5 mai 1855, de cette lente et laborieuse gestation. Et il fallut encore dix ans pour mettre au jour, dans la France d'outre-mer, deux autres sièges : Oran et Constantine, donnés pour suffragants à Alger, que la loi du 18 juillet 1866 érigeait en métropole. En dépit de saint Augustin, Bône n'eut point d'évêque. Cela n'avait servi à rien de tant invoquer l'Histoire.

A Vienne, la déception causée par cet échec fut profonde, comme aussi le ressentiment. On regardait avec tristesse, sur la façade de l'Hôtel de Ville, la vieille devise de *Civitas Sancta* et, au-dessus, l'orme, le calice et l'hostie qui rappelaient, d'après l'opinion commune, le concile de 1311. Tout ce passé est bien mort. Napoléon III n'avait pas voulu le faire revivre. Il avait rétréci les frontières de l'arrondissement, en retranchant le canton de Villeurbanne, sans accorder au chef-lieu la moindre compensation. Il fallait en prendre son parti. Mais ce qu'il n'était au pouvoir de personne de lui enlever, c'est le souvenir et le culte de sa grandeur. Moins que jamais Vienne n'était disposée à oublier qu'elle fut cité romaine, capitale de royaume, église primatiale des Gaules. Elle veillera même avec un soin plus jaloux sur les monuments et les vestiges de son ancienne gloire. Ville industrielle sans doute mais pleine d'admirables édifices, sacrés et profanes. En un mot, une ville d'art.

... les ... de ...

Pierre Domeyne

## Des Élégies sur la peste... à Michel Servet

A la découverte d'un ouvrage imprimé à Vienne  
en 1541

### Une précieuses découverte

En décembre 1993, lors d'une vente aux enchères publiques, à Lyon, la Bibliothèque Municipale de Vienne acquiert un ouvrage rarissime écrit en latin : *Élegiae de peste* (Élégies sur la Peste) par Johannes (Jean) Ursinus (Orsini ou Ursin<sup>1</sup>), et imprimé à Vienne en 1541 chez Mathias (Mathieu ou, très fréquemment, Macé) Bonhomme.

L'ouvrage, in-4 de 59 pages, est référencé au tome X de la "*Bibliographie Lyonnaise*" de Julien Baudrier.

La page titre comporte d'abord l'intitulé de l'ouvrage dont voici la traduction : *Élégies sur la peste et sur cette partie de la médecine qui est consacrée aux règles de l'alimentation, récemment publiées par leur auteur, Joannes Ursinus, docteur en médecine et poète couronné.*

Au-dessous du titre se trouve la marque typographique de l'imprimeur, M. Bonhomme, dessinée par Georges Reverdi (d'après Baudrier). Elle représente Persée tenant dans sa main gauche la tête de Méduse. Il porte un bouclier devant la poitrine et deux sandales ailées, présent d'Hermès. Elle est encadrée par trois devises :

- Une en grec : 'Ek Πόνου ὁ βίος (= La vie naît de la peine)
- Deux en latin : "*Sic ars chalcographi saxea monstra domat*" (= Ainsi l'art de la gravure soumet les monstres insensibles) et "*Sic labor alatum te super astra feret*" (= Ainsi le travail t'emportera, ailé, au-dessus des astres).

Ces devises louent les vertus stoïciennes du travail et de la peine, ainsi que les pouvoirs de la gravure -et de l'imprimerie- pour triompher de l'ignorance.

Au bas de la page, on lit l'indication : A Vienne, chez Mathias Bonhomme, 1541.

1 - C'est la version qui sera adoptée dans cet article.

# ELEGIA DE PESTE,

DE EA QVÆ MEDICI,

NAE PARTE QVÆ IN

VICTVS RATIONE CONSISTIT,

recensuisse, Authore IOAN.

NE VRSINO & Do,

ctore Medico, &

Poëta lauz

reato.



*Ex prælo à B. G.*

*Sic ars chalcographi saxa monstra domate*



*Sic labor elatum te super astra ferret.*

VIENNÆ,  
Apud Mathiam Bonhomme.

1546  
AMOREUX

Le texte des dix-sept Élégies, écrites à Tullins, occupe 50 pages. Les pages 2 et 3 comprennent :

- Une louange de l'auteur par Mateo Gribaldi, juriste italien, personnage très important dont il sera question plus loin.

- Une épître dédicatoire de Jean Ursin écrite à Vienne, à un des grands personnages de l'époque, ami et protecteur de Rabelais, à savoir Guillaume du Bellay, seigneur de Langey et gouverneur du Piémont. L'auteur lui exprime toute sa reconnaissance, le considérant même comme le véritable auteur de l'œuvre, après la lecture et les corrections d'un exemplaire remis à Lyon.

Les pages 57 à 59 comprennent :

- Une épître de l'auteur à Théodore Mullet, avocat dauphinois, où il expose les obstacles qu'il a dû affronter pour mener son entreprise à terme.

- Trois recommandations et éloges de l'ouvrage par Raymond Aqua, gymnasiarque d'Avignon, Pierre Varenne et Gabriel Imbert, de Montélimar.

## **De la peste... et de beaucoup d'autres choses...**

Seules les trois premières élégies sont consacrées à la peste.

Le texte est écrit dans un latin difficile qu'on peut qualifier de "tardif", avec une morphologie très savante, truffée d'hellénismes scientifiques. La syntaxe est assez chaotique et de nombreuses constructions se rapprochent du français. Comme d'autres Elégies de la Renaissance, l'œuvre de Jean Ursin reprend le thème douloureux et mélancolique, cher à la tradition classique, illustrée par Tibulle et Propertius. Il est composé en distiques qui alternent hexamètres et pentamètres dactyliques.

Voici le résumé du contenu des 17 élégies, avec quelques remarques sur les aspects les plus intéressants.

### **Élégie 1**

Longue invocation à Phébus dont les flèches accablent l'humanité. Plainte sur l'injustice que représente ce terrible fléau de la peste, s'ajoutant à beaucoup d'autres. Cette élégie comporte des passages d'un réalisme saisissant, notamment ceux qui évoquent les horreurs de l'épidémie.

*"...Ici cesse la sainte loi de l'amitié.*

*Le fils évite le père, la jeune mariée son époux...*

*L'un gémit, l'autre pousse des soupirs empuantis.*

*La toux épuisante secoue la poitrine de cet autre, là. . .*

*Un foret violent creuse la nuque de son voisin,  
Les yeux de celui-ci étincellent comme ceux d'un serpent sauvage  
Celui-là, tel Oreste, est en proie à la folie.  
Un autre appelle le sombre destin de la mort subite...  
Un homme furieux plonge une arme dans sa poitrine,  
Cet autre, à côté, roule son corps nu dans la terre...  
Un autre encore a la langue brûlante et couverte de gale.  
Nos yeux voient les corbeaux porter dans les airs les entrailles de nos frères..."*

Suit un constat d'impuissance : il n'y a pas de remède. Et une interrogation sur la responsabilité humaine: *"Si la honte de nos crimes offense les autels de nos dieux, alors la peste, les guerres, la famine, tous les maux nous accableront.."*

Phébus<sup>2</sup>, Apollon, Jupiter, les dieux, Dieu, le très grand Dieu, Jésus Christ : l'auteur désigne la divinité suprême de diverses façons, compte tenu des exigences de la prosodie et d'un goût marqué pour la métaphore mythologique.

Des causes diverses sont ensuite envisagées : les vents, les souffles venus des entrailles de la terre, les vapeurs méphitiques des eaux stagnantes... mais beaucoup incriminent les astres. *"Or, dit l'auteur, c'est Jupiter qui les régit d'un signe...alors vénérez pieusement le Père suprême !"*

On note également quelques recommandations aux habitants des villes, quelques règles d'hygiène publique, comme celle qui consiste à emporter les cadavres hors des remparts.

## Élégies II et III

L'auteur envisage les *"Prognostica"*, autrement dit les prévisions, les signes susceptibles d'annoncer le fléau.

Ces signes sont multiples : aussi bien dans le comportement humain (*"Quand la foi et la charité abandonneront les hommes..."*) que dans les événements du siècle (la guerre contre les Turcs), le pullulement des rats, l'apparition des grenouilles et des sauterelles...

Un seul remède revient avec insistance : aimer Dieu... *"Alors un vent tranquille guidera sans crainte celui qui a voué son cœur à Dieu"*.

## Élégie IV

Jean Ursin passe ici à la description de la *"Norma victus"* (Règles de l'alimentation). Quel rapport avec la peste ? On est tenté de répondre : aucun...

---

2 - Autre nom d'Apollon.

Mais, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que le véritable sujet de l'œuvre est la tempérance, seule garantie de la santé et seul rempart contre les maladies et les épidémies. Seule une alimentation bien réglée peut garantir la longévité, comme celle du sage Nestor qui vécut trois vies, et la force d'un Milon de Crotone. Seule la tempérance peut apporter une longue joie... "*Ponite frena gulae = Mettez le frein à la gloutonnerie*".

La tempérance ira de pair avec l'exercice physique (Jeu de paume et de boules, lutte à la palestre...) et avec la modération des passions.

L'auteur consacrera dès lors son propos à détailler les différentes sources d'alimentation, à leurs bienfaits et à leurs dangers.

## Élégies V et VI

La cinquième est consacrée au vin qui redonne des forces, chasse la colère et procure le repos, mais qui aussi, hélas, alourdit les têtes, les nerfs et les membres...

Attention au vin nouveau qui nuit aux poumons et au foie !... Quant au vin vieilli quatre ans, il apporte une "*chaleur nuisible*".

Ici encore Ursin évoque de façon très réaliste les horreurs de l'ivresse, avec, toujours en arrière-plan, cette morale de la tempérance.

Parmi les recommandations les plus pittoresques, ou les plus aberrantes pour un œnologue du XXI<sup>e</sup> siècle, on note le mélange d'eau de source et de vin de Phalerne !

L'eau, origine de toutes choses, est au centre de la sixième élégie; entre autres recommandations, on note par exemple qu'il vaut mieux boire l'eau de pluie que celle qui est issue de la neige fondue...

## Élégies VII et VIII : La viande et les morceaux choisis...

Attention aux agneaux nouveaux-nés, mauvais pour l'estomac ! Mais le sanglier est chaudement recommandé par Galien, contrairement à celui qu'Ursin appelle le "vain Arabe",. (Il y a, à cette époque une "dispute" sur les mérites respectifs des médecines grecques - Galien, Hippocrate- et arabes<sup>3</sup> dont l'influence se fait de plus en plus sentir. Servet s'en fera l'écho dans son "*Traité des Sirops*" et son attaque de Léonard Fuchs<sup>4</sup>).

Une curiosité ; mangez des écureuils pour calmer votre appétit sexuel !

La moelle attise le désir sexuel mais attaque l'estomac... Le foie des ani-

3 - Il y a dans le texte plusieurs allusions à la médecine arabe, notamment à Avicenne.

4 - Cf. "In Leonardum apologia", Lyon - 1536 et "*Syruporum Universa Ratio*", Paris - 1537. Servet y prend le parti des Grecs.

maux se digère difficilement ; il faut également éviter le cœur, les poumons et la rate. Aucun risque, en revanche, avec les pieds de veau ou de mouton, ni avec la langue que notre auteur semble affectionner tout particulièrement, surtout avec du safran et du gingembre.

### **Élégie IX : La chasse et le gibier (principalement à plumes)**

Évitez la chair du moineau, sinon c'est Priape qui vous guette !

### **Élégies X et XI : Autres animaux et poissons**

Les poissons sont recommandés car, contrairement à la plupart des viandes, ils ne stimulent pas le sexe. On recommande, entre autres les grenouilles, à condition qu'elles ne soient pas pêchées dans des eaux putrides ; la tortue qui évite la phthisie et le crabe, bon pour le poumon...

### **Élégie XII : Beurre, fromage et œufs**

L'auteur semble apprécier la fourme d'Ambert et le fromage de Craponne, mais gare au fromage trop vieux ou trop fermenté... Le beurre est meilleur avec du miel, il soulage le poumon. Quant aux œufs, ils sont bons pour les reins et le foie et ils réveillent le désir qui sommeille.

### **Élégie XIII : Le potager**

La laitue fait dormir, le chou est l'unique panacée, la menthe stimule l'appétit et l'amour... la sauge est souveraine pour les muscles, le fenouil donne du lait aux nourrices, la rue est considérée pour ses vertus abortives et pour être une prétendue antidote de la peste... curieusement le poircau "à grosse tête" n'est pas conseillé, qui donne des maux de tête et de ventre, ainsi que des insomnies ; tout comme citrons et concombres.

À propos des vertus de la fleur de genêt, qui soigne la goutte, les phlegmons et les coliques néphrétiques, l'auteur épingle l'Arabe et les médecins grecs pour leurs fausses allégations.

L'auteur célèbre encore le riz ("**oryza**"), connu en France depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, mais déconseille de le manger en trop grande quantité.

### **Élégie XIV : Les fruits**

Une fois encore, en user avec modération !

## Élégie XV : Les aromates

Cette appellation devait, à cette époque, désigner aussi les "épices" venus de Saba ou d'Asie, dont le commerce était florissant, en particulier à Lyon, véritable carrefour commercial avec ses quatre foires annuelles. Seulement sept épices sont indiqués ici : la cannelle, le poivre (qui, utilisé trop fréquemment, peut provoquer la lèpre), le gingembre, la muscade, le safran (qui "*flétrit les mains*"...), la graine de genévrier et la "gariophila", sur laquelle nos recherches n'ont pas abouti...

## Élégie XVI : Vénus, autrement dit l'Amour...

L'une des plus intéressantes, qui révèle une vision presque stoïcienne de la sexualité. L'auteur, parlant en son nom propre, accepte que les lois de la nature s'accomplissent dans un "vrai rut", mais il refuse la "*spurca libido*", l'immonde désir sexuel, la concupiscence... Là encore, la tempérance doit régner.

La déesse née de la mer peut venir au printemps taquiner les humains, "*quand l'hirondelle importune fait le tour du marais, quand la grenouille coasse dans les eaux fangeuses*", mais elle doit se faire plus rare en été, quand le soleil entre dans la constellation du lion. La saison est, pour l'auteur, davantage propice à jouer de la lyre à l'ombre des arbres et près des sources limpides...

Les conseils pour bien choisir la femme, la séduire et l'aimer ne manquent pas de saveur, avec de nombreux détails érotiques surprenants dans un contexte global très austère : on note, par exemple, une saisissante image de "cuisses entrelacées"....

Les "vicilles" sont à éviter : elles sont un véritable poison pour les éphèbes !

## Élégie XVII : Le sommeil et l'exercice

En attendant la mort qui, seule, nous apportera le repos, un sommeil raisonnable est conseillé : pas plus de six heures, sans quoi il nous conduit tout droit aux ténébreuses rives du Styx, avec l'hébétude, la gale et le mauvais sang... Attention à bien respecter un écart de trois heures avec le dernier repas, à ne pas dormir en plein jour... Dormir sur le côté gauche est meilleur que sur le côté droit (ce qui provoque l'échauffement du foie... ). Jamais sur le dos, ce qui provoque cauchemars et désirs sexuels !

Quant aux exercices, l'auteur recommande la lutte à la palestre, le lancer du javelot et d'une masse plombée projetée en tournoyant qui rappelle notre moderne lancer du marteau de l'athlétisme, la natation et l'escalade.

Ursin conclut cette élégie et son oeuvre par ce distique : *"La vie de l'homme est une bulle, agitée par tous les dangers... Seules demeurent la vertu et les bonnes actions"*.

En conclusion, ces élégies peuvent être considérées aujourd'hui comme un excellent exemple de cette poésie savante à visée morale et médicinale qui fleurissait à l'époque.

Si on est loin des élégiaques latins, on peut tout de même apprécier le ton et le réalisme des trois premières élégies, ainsi que leur aspect religieux : seule la foi en Jésus-Christ peut garantir les hommes des fléaux envoyés par Dieu... La *"victus ratio"* qui suit n'évite pas la plate énumération ni les clichés "diététiques" les plus banals, mais on y trouve tout de même, çà et là, des indications précieuses sur l'alimentation de l'époque. Comme on l'a vu à plusieurs reprises, tout est vu à travers la morale très austère de Jean Ursin, qui prêche la tempérance et traque de façon très obsessionnelle les débordements sexuels... On est certes plus près de Luther et Calvin que de l'humanisme festif de Rabelais. Mais le propos de l'auteur est très clairement pédagogique : dans une période où les hommes sont accablés par les épidémies de toutes sortes, il faut d'abord prier Dieu et avoir une bonne hygiène de vie.

## **Un mal qui répand la terreur**

L'ouvrage de Jean Ursin révèle l'importance de la peste, de ce fléau qu'on ne sait pas soigner et qui cause des milliers de victimes. Le terme semble être employé de façon générique car il désigne à cette époque des poussées épidémiques différentes : dysenterie, choléra et fièvre typhoïde.

Vienne, comme beaucoup d'autres villes, paiera un lourd tribut. Plusieurs épidémies sont consignées dans les annales locales : 1504, 1520, 1524, 1527 (un météore tombé sur la ville en fut un signe annonciateur), 1530 (Le grand Hôpital du Pont du Rhône, autrement dit l'Hôtel-Dieu, fut mis à la disposition des pestiférés), 1534, l'année la plus meurtrière qui vit de nombreuses processions à Saint Roch et à Notre-Dame de l'Isle. Entre 1542 et 1546, c'est une période noire pour Vienne : la peste fait rage, en même temps que la famine et les inondations. Les consuls défendent l'entrée de la ville aux étrangers démunis qui se présentent aux ponts. On nettoie les demeures des pestiférés, on brûle les objets qui leur ont appartenu.

On fait volontiers le lien entre la peste et la famine, plus exactement la sous-alimentation, mais l'une des causes le plus souvent invoquée est l'air infecté, qu'il faut purifier : ainsi les municipalités ordonnent-elles l'enlèvement des immondices qui encombrant les rues et font procéder à des fumigations aux carrefours ou dans les maisons infectées. L'arme la plus efficace est la fuite, mais elle est réservée aux couches aisées de la population.

Écrit dans la région Rhône-Alpes, à Tullins, au cœur des poussées épidémiques, l'ouvrage de Jean Ursin est très représentatif des constantes préoccupations médicales de l'époque.

### Un auteur inconnu...

Son nom latinisé est Johannes Ursinus. La transcription "italienne" de ce nom est soit Ursino, soit Orsini (la plus fréquente). En français : Ursin, ou Des Ursins, ou encore Orsin.

Toutes les références dont on dispose sur ce "médecin-poète", sans doute "lauréat" de l'Académie Florentine, se trouvent chez Baudrier. Il apparaît en effet pour deux autres ouvrages édités l'année suivante à Vienne par le même imprimeur :

- *Une prosopopée des animaux*, qui comporte deux épîtres. La première adressée au médecin Jérôme de Monteux (qui fut loué par Symphorien Champier en personne, publia un ouvrage à Lyon, chez Trechsel, en 1535, exerça à Vienne jusqu'en 1541, et se retira à l'abbaye de Saint-Antoine où il mourut). La seconde à Jacques de Joyeuse, abbé de Saint-Antoine.

- *Des Disticha Catonis* (Distiques de Caton), pièce en vers, avec une épître de Théodore Mullet, avocat dauphinois déjà présent dans les élégies, et une de l'auteur à un certain Louis Vaccaeus (Vacher ?) dont, selon Baudrier, Ursin était l'ami et le précepteur.

Un autre ouvrage de Jean Ursin est cité par Baudrier : il s'agit d'un *Opus de Moribus* ("Sur les mœurs"), édité en 1539, à Lyon, chez Thibaut Payen.

On ne sait rien de plus sur cet auteur, sans doute italien, et établi à Tullins, non loin de Saint-Antoine en Viennois. Sans doute était-il très connu dans la région. Certaines de ses idées médicales se retrouvent chez Jérôme de Monteux et Symphorien Champier. D'autre part il connaissait certainement les écrits médicaux de Servet cités plus haut.

### Un imprimeur viennois

Mace (Prénom le plus couramment utilisé) Bonhomme se fixa à Lyon en 1535. Ami de Barthélémy Aneau, principal du collège de la Trinité, ce fin lettré se spécialisa dans la fonte neuve des caractères gothiques et travailla pour les imprimeurs Antoine Vincent et Jacques de Giunta. Il créa ensuite son propre atelier, réputé pour ses gravures.

C'est en 1539 que débuta le "Grand Tric de Lyon", autrement dit la grande grève des Compagnons Imprimeurs, provoquée par des revendications

non satisfaites touchant aux salaires et aux conditions de travail. Le Parlement donnait toujours un avis favorable aux Maîtres. Bonhomme était l'un des meneurs de cette grève qui, avec des interruptions plus ou moins longues, durera jusqu'en 1542... Aussi, dès le début de l'an 1541, décida-t-il d'émigrer à Vienne avec un autre célèbre imprimeur lyonnais, Gaspard Trechsel. D'après Baudricr et Cavard, c'est l'archevêque Pierre Palmier qui les fit venir à Vienne où ils restèrent quatorze mois, au grand dam des échevins lyonnais. Ils arrivaient dans une ville qui possédait déjà une ancienne tradition de papeterie et d'imprimerie. C'est en effet en 1478, soit huit ans seulement après Paris, que l'imprimerie fut introduite à Vienne, avec notamment Jean Solidi, Eberhardt Frommolt et Pierre Schenck, trois artisans d'origine allemande, ce qui n'est pas surprenant.

Mace Bonhomme, réputé pour son habileté et sa rapidité (Des "Taux" sont imprimés en quatre jours à compter de l'obtention du Privilège Royal), s'installe Rue de La Table Ronde, tout près de Saint-André-le-Bas. Hormis les *Élégies sur la peste*, on connaît quelques ouvrages imprimés chez lui, à Vienne :

- Un *Compendiolum Curatricis Scientiae* (Résumé des soins médicaux), de Jérôme de Monteux, médecin alors installé à Vienne.

- La *Prosopée des animaux* de Jean Ursin (cf. ci-dessus)

L'installation de Mace Bonhomme et Gaspard Trechsel à Vienne ne dura pas longtemps car le travail manquait et les riches clients lyonnais avaient déserté... Aussi l'un et l'autre revinrent à Lyon en 1542, d'autant que l'avis du Parlement dit "Avis de Moulins" avait été cassé et que les revendications des Maîtres Imprimeurs avaient été satisfaites.

## Où on retrouve Michel Servet...

En 1541, probablement dans les premiers mois de l'année, au moment où Mace Bonhomme édite les *Élégies sur la peste*, Michel Servet arrive à Vienne. Plus exactement Michel de Villeneuve, docteur en médecine, pseudonyme emprunté à son village natal, Villanueva de Sijena, qui dissimule, depuis cinq ou six ans, la véritable identité de l'auteur des "*Erreurs de la Trinité*", recherché par l'Inquisition. C'est probablement l'archevêque de Vienne, Pierre Palmier, que Servet a connu à Paris parmi les étudiants de son cours de géographie, qui l'a fait venir, comme Bonhomme et Trechsel. Pendant douze ans, Servet mènera à Vienne une vie apparemment tranquille : il y sera un médecin connu et respecté, prieur de la Confrérie de Saint-Luc, consulté régulièrement par les édiles pour les affaires d'importance... Pourtant c'est à Vienne que, sous le manteau, avec la complicité des imprimeurs Gueroult et Arnoullet, il rédigera sa *Christianismi Restitutio* (Restitution du Christianisme) qui lui vaudra d'être dénoncé, arrêté et jugé, en 1553. On sait qu'à la suite d'une évasion rocambolesque des prisons de Vienne en avril,



Servet sera arrêté à Genève quatre mois plus tard, en août, puis de nouveau jugé et exécuté par un tribunal civil aux ordres de Calvin, le 27 octobre.

Outre la concomitance des dates, on peut relever plusieurs informations sur les probables relations de Servet à Vienne et à Lyon et sur le rôle qu'elles ont pu jouer durant cette période.

Servet connaissait bien Gaspard Trechsel, chez qui il avait travaillé au moins un an, à Lyon, comme correcteur, en 1535, et pour lequel il entreprit, à Vienne, une deuxième édition de sa *"Géographie de Ptolémée"*. Les relations naturelles entre imprimeurs et érudits de l'époque, principalement les médecins et les juristes, dans une ville où ils ne devaient pas être légion, le conduisirent certainement à connaître Macc Bohomme, et sans doute, par son intermédiaire, Jean Ursin, médecin et écrivain familier de la région, comme on l'a vu plus haut. On ne peut s'empêcher de noter que Tullins,

où Ursin rédigea ses *Élégies*, est proche de l'abbaye de Saint-Antoine, d'un lieu d'études où travaillèrent Symphorien Champier, qui fut probablement à l'origine de la vocation médicale de Servet, et Jérôme de Monteux, médecin à Vienne jusqu'en 1541... Servet, ou plutôt Michel de Villeneuve, était très probablement en relation permanente avec ce petit monde très représentatif de la vie culturelle propre aux humanistes de la Renaissance... Un petit monde qui savait très probablement qui il était.

La présence de Matteo Gribaldi, dans la louange adressée à l'auteur des *Élégies* au début de l'ouvrage, est encore plus intéressante. On connaît en effet un peu mieux aujourd'hui, la personnalité de ce juriste né dans le Piémont et professeur de droit à Padoue. A l'époque qui nous intéresse, il possédait un domaine à Farges, dans le pays de Gex, d'où il faisait de fréquentes incursions à Genève. On sait que cette maison forte (toujours visible aujourd'hui) accueillait des Italiens exilés parce que considérés comme hérétiques (notamment Lelio Sozzini) pour leurs positions anti-trinitaires. Et surtout qu'il fut l'un des premiers à demander un entretien à Calvin, à Genève, lors du procès de Michel Servet, pour éviter le pire... En 1555, un an après l'exécution il fut sans doute l'un des premiers à publier une *Apologia pro Serveto* ("*Défense de Servet*") qui lui valut de vives attaques de la part de Calvin. Chassé de Padoue comme hérétique, il trouva une chaire à Tübingen d'où il fut également expulsé. Il passa la fin de sa vie à Farges où il mourut de la peste, justement, en 1564...

Matteo Gribaldi devait probablement venir souvent à Lyon, où on le retrouve, en 1544, avec un ouvrage sur les études de droit, édité chez le célèbre Sébastien Gryphe : "*De Ratione et methodo studiendi*".

Aucun document, aucun texte, rien ne prouve que Michel Servet a connu Gribaldi à Lyon ou à Vienne, mais les relations entre intellectuels, juristes, gens d'église et imprimeurs étaient si étroites, la circulation des idées et des œuvres était si intense qu'on peut imaginer qu'ils se connaissaient.

Servet s'est évadé de sa prison de Vienne le 7 avril 1553. Il a été reconnu à l'église de la Madeleine de Genève, le 17 août. Qu'a-t-il fait durant ces quatre mois et demi ? Où est-il allé ? Aucun biographe, aucun historien n'a résolu cette énigme<sup>5</sup>... Cet homme traqué, usé, avant de se fourrer dans la gueule du loup (Calvin, en l'occurrence) par défi ou par sacrifice, n'a-t-il pas trouvé sur sa route, à Farges justement, chez Gribaldi, personnage important à qui on n'osait pas trop toucher, l'abri, le refuge qui lui permettait d'échapper aux poursuites ? Simple hypothèse qui, si elle devait se vérifier un jour, éclairerait singulièrement les derniers mois de la vie de Servet...

Ainsi la découverte des *Élégies sur la peste*, œuvre quasiment inconnue, mais témoignage remarquable de la littérature savante du XVI<sup>e</sup> siècle, nous conduit-elle indirectement à nous interroger sur la place centrale que Michel

---

5 - Interrogé au procès de Genève, Servet n'a donné aucune indication sur cette période... Il a seulement déclaré que son intention avait été de rejoindre Genève pour prendre le bateau jusqu'au haut du lac Léman et ensuite la route de Zurich. Destination Naples pour y exercer la médecine... Curieux itinéraire !

Servet - alias Michel de Villeneuve - a occupé dans la vie intellectuelle de Vienne, entre 1541 et 1553, et surtout sur les mystérieux derniers mois qui ont précédé son procès et son exécution.

### Références bibliographiques

Julien Baudrier : *Bibliographie Lyonnaise*, tome X (disponible à la B. M. de Vienne)

Sur Servet, on trouvera les meilleurs renseignements dans :

Roland Bainton : *Michel Servet hérétique et martyr*. Droz, Genève, 1953.

Pierre Cavard : *Le procès de Michel Servet à Vienne*. Syndicat d'Initiative, Vienne, 1953.

Sur Matteo Gribaldi :

Detio Cantimori : *Eretici italiani nel cinquecento*, non traduit en français. Einaudi, Turin, 1939.

Et la remarquable édition par Etienne Barilier du "*Contre le libellé de Calvin*" de Sébastien Castellion. Zoc, Paris, 1998.

François Renaud

## Primum Primas - Primat des Primats Archevêché de Vienne

Être le premier, primus. Quel ambitieux, dans quelque ordre que ce soit, n'en a pas rêvé et n'en rêve toujours pas ?

Ce penchant n'a pas épargné les hommes d'Église eux-mêmes. Parmi les archevêques, certains ont, au Moyen-Âge, convoité le titre supérieur de primat puis lutté pour lui. Aujourd'hui encore, ce n'est pas sans fierté que le cardinal-archevêque de Lyon et de Vienne porte toujours le titre de Primat des Gaules et son église-cathédrale est toujours appelée couramment la primatiale Saint-Jean.

La primatie apparut en Gaule au XI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des papes. En 1079, par la bulle *Antiqua sanctorum patrum*, le pape Grégoire VII accorda à l'archevêque de Lyon primatic sur quatre provinces ecclésiastiques de Gaule du nord, Sens, Rouen, Tours et Lyon : un simple tribunal d'appel des procès jugés par les archevêques de Sens, Rouen et Tours.

L'Église, qui avait calqué son organisation sur celle de l'administration romaine du Bas-Empire, avait fini par juger utile un échelon supplémentaire entre archevêques et pape, à la façon dont le Bas-Empire avait regroupé ses provinces en diocèses : toute la moitié sud de la Gaule avait constitué alors le diocèse de Vienne. En 1119, le pape Calixte II, ancien archevêque de Vienne, Gui de Bourgogne, accorda la primatie à Vienne sur sept des neuf provinces ecclésiastiques de la Gaule du sud, c'est-à-dire tout l'ancien diocèse de Vienne sauf les provinces d'Arles et d'Aix : archevêchés de Bordeaux, Auch, Narbonne, Bourges, Embrun, Tarentaise et Vienne. C'était beaucoup plus que la primatie de Lyon. D'où la tendance très vite prise par les archevêques de Vienne de se considérer comme plus importants que ceux de Lyon : *primum primas*. D'autant plus que depuis 1073, l'archevêque de Bourges se faisait appeler "primat d'Aquitaine", titre que lui reconnaîtra, en 1126, le pape Honorius II, successeur de Calixte II, sans que Vienne proteste.

La volonté de suprématie du primat de Vienne s'exprima à la fois dans le titre revendiqué de *primum primas* et dans les monnaies d'argent qu'il

frappa, comme d'autres évêques, aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et début XIV<sup>e</sup> siècles : on lisait sur leur revers "*Prima Galliarum*" ou "*Maxima Gall*" ou "*Maxima Galliarum*". La prétention de l'archevêque de Vienne au titre de primat des primats fut vivement contestée par l'archevêque de Lyon qui, en ces siècles, fut toujours un noble de bien plus haute naissance et plus riche. Entre les deux prétendants, les papes eurent une politique fluctuante. Pourtant le titre était très tôt devenu simplement honorifique.



Denier 1,10 g  
A/ S M VIENNA  
R/ MAXIMA GALL



Gros 2,85 g  
A/ SANTVS MAVRICIVS  
R/ MAXIMA GALLIARVM

Sans autorité véritable sur les autres archevêques de sa seule primatie, l'archevêque de Vienne n'en avait pas davantage sur les évêques suffragants de sa propre province : d'abord quatre, Valence, Grenoble, Genève et Saint-Jean de Maurienne, puis deux nouveaux accordés par le généreux Calixte II, Die et Viviers.

Les archevêques de Vienne s'accrocheront toujours en tout cas à ce titre de primat des primats comme à celui, plus ancien mais devenu aussi vide à la fin du Moyen-Age, de comte de Vienne : en 1700, à propos d'un différent avec la collégiale Saint-Pierre de Vienne, l'archevêque Armand de Montmorin se définit ainsi : "Armand par la permission divine et par la grâce du Saint-Siège apostolique archevêque et comte de Vienne, primat des primats des Gaules, à ceux que ces présentes verront, salut".

Ces titres se retrouvent gravés dans le marbre du tombeau sculpté en 1746 par Slotdz en la primatiale Saint-Maurice de Vienne pour les deux archevêques Montmorin et La Tour d'Auvergne. En 1786 encore, lorsque l'archevêque Le Franc de Pompignan fait éditer à Grenoble un nouveau livre d' "*Heures selon la liturgie de Vienne*", on lit en première page : "Jean-Georges Le Franc de Pompignan, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique archevêque et comte de Vienne, primat des primats des Gaules".

L'archevêché de Vienne a disparu officiellement en 1790 pour l'État, en 1801 pour le pape malgré une tentative de restauration en 1817 (opposition des députés) et sous Napoléon III. Mais dans la communauté chrétienne de Vienne, le nom de primatiale pour désigner l'ex-cathédrale Saint-Maurice a survécu jusqu'à nos jours, bien que s'oubliant de plus en plus, gommé par celui inexact de cathédrale.

#### **Lire notamment :**

Bruno Galland : *Deux archevêchés entre la France et l'Empire, Lyon et Vienne, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*. École Française de Rome, palais Farnèse, 1994, 831 pages.

## Les prochains rendez-vous

- **31 janvier** : samedi après-midi à partir de 14 h. 30, au local, 5, rue de la Table-Ronde, **présentation de diapositives des derniers voyages**. Les personnes susceptibles de présenter leurs diapos peuvent se faire connaître en téléphonant au 04 74 85 27 89 ou au 04 74 53 39 29.
- **20 mars** : samedi après-midi, visite à la Côte Saint-André du musée Berlioz, nouvellement rénové (sa maison natale), ainsi que le moulin de Nantoin et d'un troisième lieu qui reste à définir. Le prix est fixé à **30 euro** (transport, visites, commentaires) prière de se faire inscrire au 04 74 85 27 89 ou au 04 74 53 39 29. **Départ en car à 13 h. 30 à la gare routière.**

### Voyage en Suède au mois de Juin 2004<sup>1</sup> (deuxième quinzaine)

- **1<sup>er</sup> jour** : départ de Lyon sur un vol régulier ; arrivée à Stockholm et transfert en autocar privé pour un hôtel du centre ville, peut-être l'hôtel Comfort Taprto, où **nous logerons pendant toute la durée du séjour** ; dîner et logement (un horaire plus précis sera communiqué dans le bulletin n° 1 de janvier 2004, avec des compléments d'information).
- **2<sup>e</sup> jour** : après le petit-déjeuner, départ pour une **visite guidée** de trois heures de **Stockholm** : la vieille ville, la cathédrale, le château royal, l'Hôtel de Ville avec sa somptueuse salle dorée, la tour d'orientation. Déjeuner à la tour Kaknäs (vue panoramique de la ville) puis transfert pour une croisière jusqu'au château de **Drottningholm** et visite guidée du château, situé sur l'île de Lovön sur le lac Malar. Cette résidence est classée au patrimoine de l'Unesco. Retour en fin d'après-midi à l'hôtel.
- **3<sup>e</sup> jour** : **Uppsala**. Après le petit-déjeuner, visite d'Uppsala, capitale ecclésiastique de la Suède. Après le déjeuner, **visite des jardins de la résidence de Carl von Linné**, initiateur du classement des plantes ; puis visite et flânerie à Sigtuna dans l'ancienne capitale de la Suède (quartier médiéval, Hôtel de Ville, grande rue, café Tantc Brun). Puis retour à Stockholm.
- **4<sup>e</sup> jour** : matinée libre à Stockholm pour la continuation de la visite de la capitale. Après le déjeuner, transfert en car pour une **croisière dans l'archipel de Stockholm** jusqu'à **Vaxholm**, petite ville à l'entrée du chenal de Stockholm, occupant une position stratégique. Retour en bateau.
- **5<sup>e</sup> jour** : après le petit déjeuner, départ en direction du **lac de Mälaren** et

<sup>1</sup> - Il s'agit d'un premier projet auquel nous pourrions apporter des modifications.

arrivée à **Mariefred**, tour de ville et **visite du château Gripsholm** dont l'architecture est typique. Temps libre pour une découverte de cette petite ville très colorée où l'on trouve aussi bien des cabanes de pêcheurs que des boutiques du XVIII<sup>e</sup>. Après le déjeuner, poursuite vers le nord à travers les forêts et les lacs jusqu'à **Slotsskigen**, puis visite du château baroque qui abrite une collection de 50.000 objets...

- **6<sup>e</sup> jour** : après le petit déjeuner, matinée libre à Stockholm et déjeuner au centre ville ; visite de la ville de **Skansen**, musée en plein air qui met en scène la culture suédoise à travers son habitat, ses artisans, sa faune (il y a une section zoologique), puis visite du **musée Vasa abritant un vaisseau royal du XVII<sup>e</sup>**.
- **7<sup>e</sup> jour** : transfert à l'aéroport et envol pour Lyon par un vol régulier (à préciser).

Nota : Le mois de juin a été choisi d'une part pour bénéficier des fêtes qui se déroulent pendant la nuit de la Saint-Jean, d'autre part pour éviter l'époque moins propice de septembre.

Le **prix** sera en fonction du nombre, variant entre **1460** (plus de trente) et **1600** euro, ainsi que du prix du transport aérien, mal défini à ce jour. Il **comprend** :

- le **transfert en aurocar privé jusqu'à l'aéroport** de Lyon Saint-Exupéry
- **6 nuits en hôtel tourisme supérieur, 5 déjeuners et 6 dîners**, buffets ou trois plats. Nous n'avons pu assurer, comme d'habitude, les boissons et café compris dans le prix total en raison du prix excessif du vin ou de la bière).
- La **présence d'un guide accompagnateur**.
- L'**assurance annulation rapatriement**.
- Les **entrées** : Hôtel de Ville de Stockholm, les jardins de Linné, le château de Drottningholm, le château de Skokloster, le musée Vasa, le musée de Skansen, avec la présence d'un guide.
- La **visite de trois heures** de Stockholm.
- La **croisière pour Drottningholm et Vaxholm**.

Supplément en chambre individuelle de 180 euro.

**Prière, d'ores et déjà, de faire une pré-inscription afin d'une part d'affiner nos prix, et d'autre part, de retenir votre participation auprès d'Annick Seguin au 04 74 85 27 89 en envoyant un chèque de 100 euro.**

Dans le cadre du centenaire des "Amis de Vienne" qui aura lieu en 2004, il a été mis en vente, depuis le 8 décembre, une cassette vidéo et un DVD sur Vienne de 1900 à 2000.

Ce film d'une durée de 60 minutes retrace, à partir de films anciens, cartes postales, interviews, l'histoire de notre ville.

Le prix est fixé à 20 euro. On peut se les procurer à la Maison de la Presse, dans les librairies ou les bureaux de tabac.

## ATTENTION !

TOUTES LES COTISATIONS-ABONNEMENTS  
COMMENCENT AU 1<sup>er</sup> JANVIER

*Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).*

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.  
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI

### POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS FICHE DE COTISATION AVEC ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) : .....

.....

Code postal ..... Ville .....

#### TARIF ABONNEMENT pour 2004 :

Abonnement normal .....	25 €	<input type="checkbox"/>
Étudiants - Retraités .....	22 €	<input type="checkbox"/>
Abonnement de soutien .....	30 €	<input type="checkbox"/>
Tarif adhésion .....	5 €	<input type="checkbox"/>

(pour les nouveaux membres)

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "Amis de Vienne"  
3-5, Rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

### Président et Vice-Président d'Honneur :

Charles JAILLET - Charles FRÉCON

### Comité de Patronage :

Benoit HELLY - Ingénieur d'études

Jacques LASFARGUES - Conservateur des musées de St-Romain-en-Gal/Vienne  
et de Lyon

Roger LAUXEROIS - Conservateur des musées de Vienne

Anne LE BOT - HELLY - Ingénieur d'études

Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur du patrimoine

### BUREAU

**Président :** André HULLO

### Vice-Présidents :

Paul BLANCHON

Jean-François GRENOUILLER

Marcel PAILLARET

François RENAUD

**Secrétaire général :** Pierre GIRAUDO

**Trésorier :** Jacqueline BLANCHARD

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean ARMANET

Claude DARPHIN

Jean-François GUILLET

Hélène GUILLOT

Aimé IMBERT

Jean MELMOUX

Robert MOUSSIER

Chrystel ORCEL

Gilbert ROCHE

Annick SEGUIN

Jean SONDAZ

Danièle THEVENET

Jacquelyne TROUILLER

### COMITÉ DE LECTURE

Jean ARMANET, Paul BLANCHON, Pierre GIRAUDO, André HULLO,  
Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

*Le Comité de Lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.*

Directeur de la publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 0103 G 80240 - I.S.S.N. 1148-8514  
Association des Amis de Vienne : SIRET 414 716 969 00012  
Imp. Dauphinoise, Vienne - Décembre 2003

## SOMMAIRE DE L'ANNÉE 2003

### N° 98, 2003, 1

André HULLO - Bibliographie viennoise pour 2002 .....	3
François RENAUD - Chronologie viennoise pour 2002 .....	5
François RENAUD - In memoriam, Maurice Chapuis, ancien maire de Vienne .....	11
Jean-François GRENOUILLER / Michel GILLIBERT Madame Agar, entre Rachel et Sarah Bernhardt : l'illustre tragé- dienne viennoise injustement oublié.....	13
Véronique LANGLET-MARZLOFF - Musées de Vienne : Propositions pour améliorer la conservation des collections .....	25
Les prochains rendez-vous .....	34
Bulletin d'adhésion .....	36

### N° 98, 2003, 2

Jean-Claude BOISSET - Avant-propos .....	2
François RENAUD - L'industrie textile à Vienne, 1720-1970 .....	3
L'ÉQUIPE DES ANCIENS DU TEXTILE VIENNOIS - Cycle complet de la fabrication des tissus de laine cardée : 30 à 32 opérations ..	10
A. COTTON - Le Tisserand.....	25
L'épinceteuse .....	27
Paul CHATAIN - La fabrication des tissus de laine cardée .....	28

### N° 98, 2003, 3

Jean ARMANET - 1 <sup>er</sup> septembre 1944 : libération de Vienne .....	3
M.-C. DUMAS - Histoire du restaurant Dumas à Loire-sur-Rhône (1833-1970) à travers ses menus .....	7
Anonyme - Recette de la daube de "La Boulonnaire" .....	19
Marie-Laure GAMERRE / Bernard LIOU - Note sur une inscription inédite mentionnant un chevalier de la cité de Vienne.....	23
Jean-François GRENOUILLER - Les effectifs de l'industrie viennoise dans l'Entre-Deux guerres (1926-1936) .....	28
Anonyme - Valses Viennoises .....	29

### N° 98, 2003, 4

Pierre CAVARD - L'affaire de l'archevêché de Vienne sous Napoléon III .....	3
Pierre DOMEYNE - Des élégies sur la peste... à Michel Servet. A la découverte d'un ouvrage imprimé à Vienne en 1541 ....	15
François RENAUD - Primat des Primats.....	28



Publié avec le concours  
du Conseil Général de l'Isère  
des villes de Vienne, Villette-de-Vienne  
et Sainte-Colombe

